



UNIVERSITE LILLE 2 DROIT ET SANTE  
**FACULTE DE MEDECINE HENRI WAREMBOURG**

Année : 2017

THESE POUR LE DIPLOME D'ETAT  
DE DOCTEUR EN MEDECINE

Évaluation du délai d'obtention d'un premier rendez-vous pour une interruption volontaire de grossesse dans les Hauts-de-France

Présentée et soutenue publiquement le 27 septembre 2017 à 18 heures  
Au Pôle Formation (salle 4)  
**Par Charlotte Quandalle**

---

**JURY**

**Président :**

**Monsieur le Professeur Damien Subtil**

**Assesseurs :**

**Monsieur le Professeur Christophe Berkhout  
Madame le Docteur Sophie Gautier**

**Directeur de Thèse :**

**Monsieur le Docteur Michaël Rochoy**

---

## **Avertissement**

La Faculté n'entend donner aucune approbation aux opinions émises dans les thèses : celles-ci sont propres à leurs auteurs.

## Liste des abréviations

<b>HAS</b>	Haute Autorité de Santé
<b>IVG</b>	Interruption volontaire de grossesse
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ES</b>	Etablissement de santé

## Table des matières

<b>Résumé .....</b>	<b>1</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>Matériels et méthodes.....</b>	<b>4</b>
<b>Résultats .....</b>	<b>5</b>
<b>Discussion .....</b>	<b>12</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>15</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>16</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>Error! Bookmark not defined.</b>

## RESUME

**Introduction** : Le délai d'obtention d'un premier rendez-vous de consultation en vue d'une interruption volontaire de grossesse (IVG) est crucial dans l'accessibilité des femmes à l'IVG. La HAS recommande qu'il soit inférieur à 5 jours. Cependant celui-ci est difficilement mesurable.

**Matériel et méthode** : Nous avons mené une enquête téléphonique auprès des établissements de santé, plannings familiaux et praticiens conventionnés pratiquant des IVG dans les Hauts-de-France, pour déterminer le prochain créneau de rendez-vous disponible pour une femme souhaitant réaliser la première consultation en vue d'une IVG. Les appels se sont déroulés du 10 au 14 avril 2017. Des moyennes ont été réalisées avec écart-type pour le délai moyen de rendez-vous en Hauts-de-France.

**Résultats** : Nous avons contactés 93 établissements de santé et praticiens libéraux et 70 ont été retenus pour l'analyse finale des données. La moyenne du délai entre le premier appel et la première consultation en vue d'une IVG pour les établissements de santé et les praticiens libéraux a été mesurée à  $5,25 \pm 5,20$  jours. Le taux d'établissements de santé et de praticiens libéraux respectant un délai inférieur à 5 jours était de 56 % dans les Hauts-de-France.

**Conclusion** : Notre étude montre un délai moyen d'obtention d'un rendez-vous pour une demande d'IVG proche du seuil de 5 jours recommandé par la HAS. Une piste pour abaisser ce délai de rendez-vous pourrait venir de l'essor des sages-femmes libérales.

## INTRODUCTION

L'interruption volontaire de grossesse (IVG) désigne un avortement provoqué au début de la grossesse pour des raisons non thérapeutiques.

En France, la loi Veil autorisant l'IVG a été votée le 17 janvier 1975 (1) (**annexe 1**). Depuis, plusieurs modifications ont été apportées pour faciliter l'accès à l'IVG. Ainsi, la loi de juillet 2001 et ses textes d'application de juillet 2004 permettent aux femmes de recourir à une IVG médicamenteuse dans le cadre de la médecine de ville (1). L'IVG est remboursée à 100 % depuis 2013. Depuis 2016, le délai de réflexion de sept jours entre la première et la deuxième consultation pour obtenir une IVG a été supprimé. Enfin, les sages-femmes peuvent pratiquer des IVG depuis juin 2016 (2).

Les grossesses peuvent être interrompues de façon chirurgicale ou médicamenteuse. L'IVG chirurgicale peut être réalisée jusqu'à 14 semaines d'aménorrhée (SA) ou 12<sup>ème</sup> semaine de grossesse, en établissement de santé, par un médecin. L'IVG médicamenteuse peut être réalisée jusqu'à 7 SA en cabinet de ville, dans un centre de planification, dans un centre de santé ou en établissement de santé ; ce délai peut être prolongé jusqu'à 9 SA dans ce dernier.

L'IVG réalisée dans le cadre de la médecine de ville doit être effectuée sous la surveillance d'un gynécologue ou d'un médecin généraliste justifiant d'une expérience professionnelle adaptée et travaillant en réseau avec un établissement de santé avec lequel il a passé une convention (2). Il s'agit d'une pratique efficace et sûre (3–5).

La région Hauts-de-France compte 33 établissements de santé réalisant des IVG et 60 médecins conventionnés qui pratiquent des IVG en médecine de ville : 23 en Flandres-métropole, 6 dans le Pas-de-Calais, 7 dans le Hainaut, 10 dans la Somme, 4 dans l'Aisne, 10 dans l'Oise (**Annexe 2**). En 2015, dans la région Hauts-de-France, 9 % des IVG réalisées étaient effectuées en ville contre 16,3 % au niveau national (6).

Selon les recommandations de la HAS, toute patiente demandant une IVG doit obtenir un rendez-vous de consultation dans les 5 jours suivant son appel. Plus l'IVG intervient précocement pendant la grossesse et plus le risque de complications est faible. L'accès à l'IVG doit donc être simple et rapide (7).

Une étude récente réalisée dans les centres d'IVG du Pays-de-la-Loire montre que le premier interlocuteur des femmes désirant avoir recours à l'IVG est un médecin généraliste. Cette étude trouve un délai moyen entre le premier appel et la première consultation de 7 jours (8).

En 2016, l'ARS Picardie a mené un état des lieux de l'IVG en Picardie. Les établissements de santé ont été interrogés sur le délai d'obtention du 1<sup>er</sup> rendez-vous en vue d'une IVG : sur 13 établissements de santé, 7 indiquaient que celui-ci avait lieu sous 5 jours (**Annexe 3**).

Le rapport relatif à l'accès à l'IVG édité par le haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes qualifie ce délai de crucial mais difficilement mesurable (9).

Notre travail avait pour but d'estimer le délai entre le premier appel téléphonique et la première consultation pour une patiente qui demande à réaliser une IVG dans la région Hauts-de-France.

## MATERIELS ET METHODES

Nous avons réalisé une étude épidémiologique descriptive prospective.

La population cible est définie par la liste des établissements de santé, plannings familiaux et praticiens conventionnés pratiquant des IVG dans les Hauts-de-France. Cette liste nous a été fournie par l'ARS le 30 mars 2017 (**Annexe 2**).

L'étude a consisté en une enquête téléphonique aux numéros utilisés par les patientes, pour déterminer le prochain créneau de rendez-vous disponible pour une femme souhaitant réaliser la première consultation en vue d'une IVG.

L'ordre des appels et leur jour d'appel (du lundi au vendredi) ont été tirés au hasard au préalable. En cas d'échec d'un appel, 2 autres ont été réalisés le même jour, et jusqu'à 3 supplémentaires le lendemain si nécessaire.

Les appels se sont déroulés du 10 au 14 avril 2017 (première semaine des vacances scolaires de Pâques, avant un lundi férié). Cette période était à risque d'allongement des délais d'obtention de rendez-vous de consultation, afin de nous placer dans une situation volontairement défavorable (le délai de 5 jours de la HAS étant préconisé à tout moment de l'année).

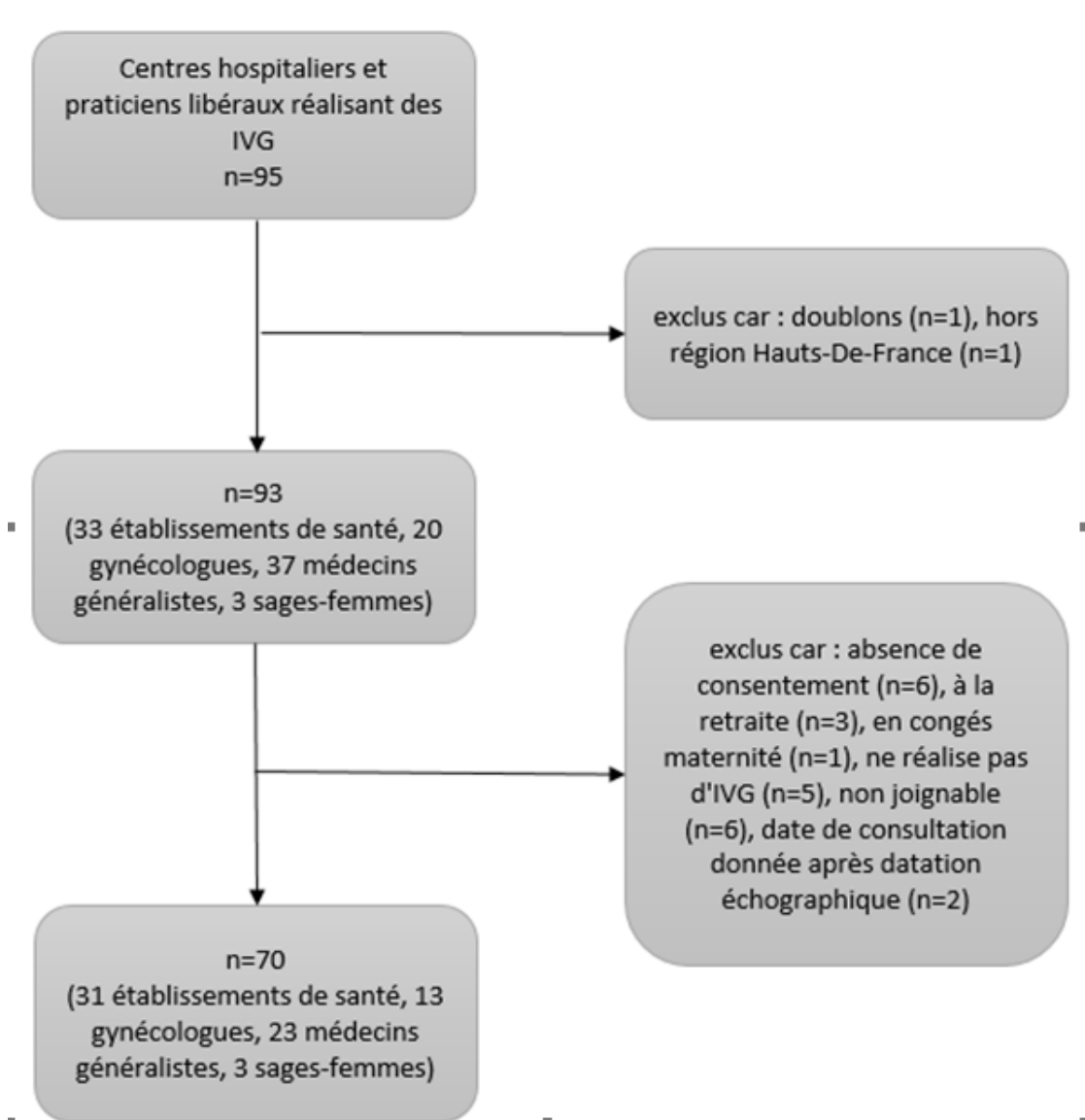
Des moyennes ont été réalisées avec écart-type pour le délai moyen de rendez-vous en Hauts-de-France.



## RESULTATS

### Caractéristiques de la population

Lors de notre étude, 93 établissements de santé et praticiens libéraux ont été contactés (**annexe 2**) et 70 ont été retenus pour l'analyse finale des données (**figure 1**).

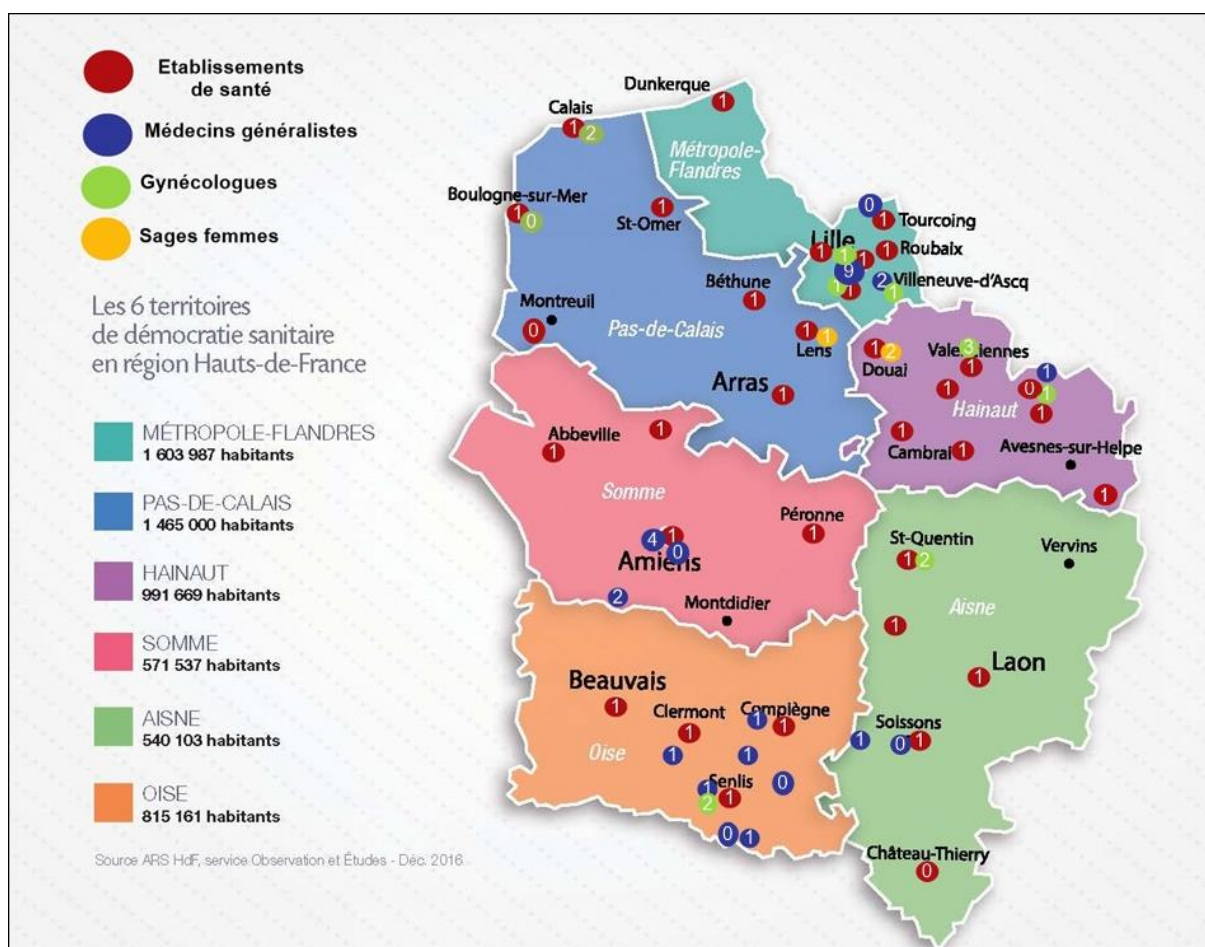


**Figure 1** : Diagramme de flux (flowchart)

**Tableau 1** : Répartition des 70 établissements de santé et professionnels de santé

	Etablissements de santé	Médecins généralistes	Gynécologues libéraux	Sages-femmes	Total
<b>Nord</b>	13	12	7	2	<b>34</b>
<b>Pas-de-Calais</b>	6	0	2	1	<b>9</b>
<b>Somme</b>	4	5	0	0	<b>9</b>
<b>Aisne</b>	4	1	2	0	<b>7</b>
<b>Oise</b>	4	5	2	0	<b>11</b>
<b>Hauts-de-France</b>	<b>31 (44 %)</b>	<b>23 (33 %)</b>	<b>13 (18 %)</b>	<b>3 (4 %)</b>	<b>70</b>

Parmi les 23 médecins généralistes, 13 gynécologues libéraux et 3 sages-femmes, respectivement 12, 5 et 1 étaient des hommes. Parmi les 70 établissements de santé et praticiens libéraux, 9 étaient dans le Pas-de-Calais, 34 dans le Nord, 9 dans la Somme, 7 dans l'Aisne, 11 dans l'Oise (**figure 2**).

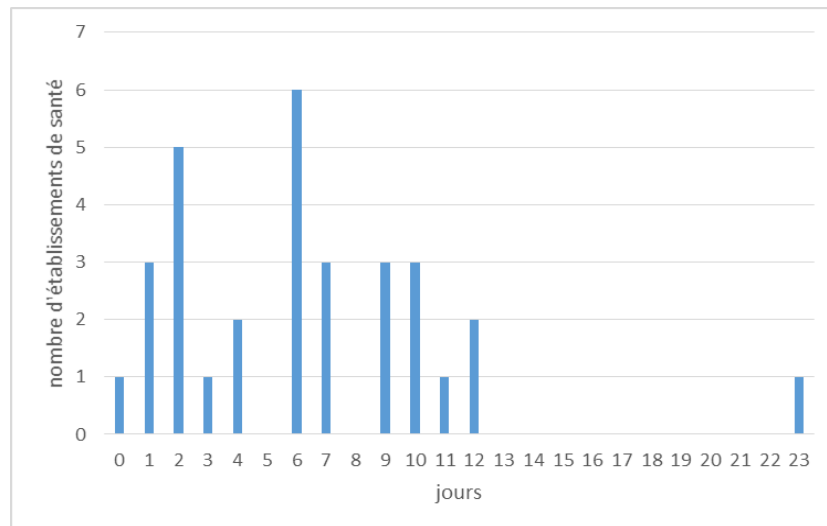


**Figure 2** : Carte des établissements de santé et des praticiens réalisant des IVG en Hauts-de-France inclus dans l'analyse

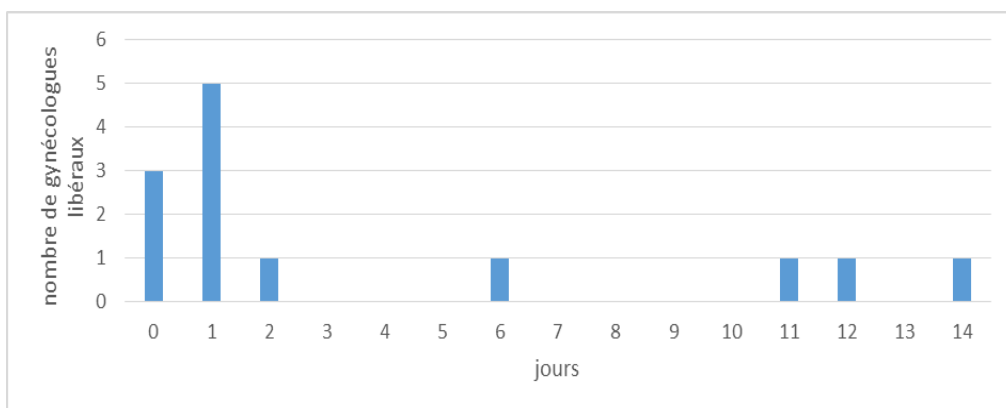
La moyenne du délai entre le premier appel et la première consultation en vue d'une IVG pour les établissements de santé et les praticiens libéraux a été mesurée à **5,25 ± 5,20 jours dans la région Hauts-de-France.**

**Délai moyen d'obtention du premier rendez-vous par professionnel de santé**

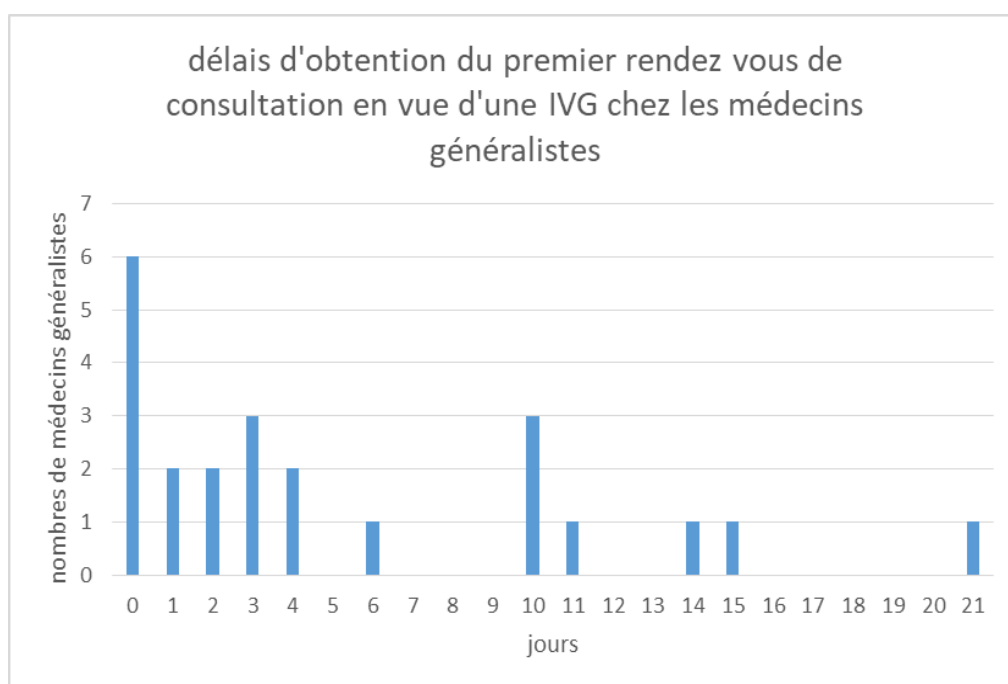
Le délai moyen était de 6,32 ± 4,72 jours pour les établissements de santé (**figure 3**) ; 3,84 ± 5,11 jours pour les gynécologues libéraux (**figure 4**), 5,22 ± 5,88 jours pour les médecins généralistes (**figure 5**), et 0,67 ± 0,58 jours pour les sages-femmes libérales.



**Figure 3 :** Délais d'obtention du premier rendez-vous de consultation en vue d'une IVG dans les établissements de santé



**Figure 4 :** Délais d'obtention du premier rendez-vous de consultation en vue d'une IVG chez les gynécologues libéraux



**Figure 5** : Délais d'obtention du premier rendez-vous de consultation en vue d'une IVG chez médecins généralistes

#### Délai moyen d'obtention du premier rendez-vous par département

Le délai moyen d'obtention d'un rendez-vous variait de  $4,2 \pm 3,9$  jours dans la Somme à  $7,4 \pm 5,9$  jours dans l'Oise (**tableau 2**).

**Tableau 2** : Délai d'obtention d'un rendez-vous de consultation en vue d'une IVG en jours

	Etablissements de santé	Médecins généralistes	Gynécologues libéraux	Sages-femmes	Total
<b>Nord</b>	$6,0 \pm 6,1$	$4,2 \pm 5,8$	$3,3 \pm 4,3$	$0,5 \pm 0,7$	$4,5 \pm 5,5$
<b>Pas-de-Calais</b>	$7,3 \pm 3,7$	NA	$7,5 \pm 9,2$	1	$6,7 \pm 4,8$
<b>Somme</b>	$6,5 \pm 4,9$	$2,4 \pm 2,1$	NA	NA	$4,2 \pm 3,9$
<b>Aisne</b>	$3,7 \pm 2,6$	10	$6 \pm 7,1$	NA	$5,3 \pm 4,1$
<b>Oise</b>	$8,2 \pm 2,0$	$9,6 \pm 7,2$	$0 \pm 0$	NA	$7,4 \pm 5,9$
<b>Hauts-de-France</b>	$6,3 \pm 4,7$	$5,2 \pm 5,9$	$3,8 \pm 5,1$	$0,7 \pm 0,6$	$5,25 \pm 5,20$

NA : Non applicable

### Taux de respect du délai de 5 jours

Le taux d'établissements de santé et de praticiens libéraux respectant le délai recommandé par la HAS pour l'obtention du premier rendez-vous de consultation en vue d'une IVG variait de 33 % dans le Pas-de-Calais à 67 % dans le Nord (**tableau 3**).

Par ailleurs, 24 % ont des délais d'obtention d'un rendez-vous de consultation supérieur à 10 jours.

**Tableau 3** : Pourcentages d'établissements de santé et de praticiens libéraux respectant un délai d'obtention d'un rendez-vous de consultation en vue d'une IVG inférieur à 5 jours

	Etablissements de santé	Médecins généralistes	Gynécologues libéraux	Sages-femmes	Total
<b>Nord</b>	54 %	75 %	71 %	100 %	<b>67 %</b>
<b>Pas-de-Calais</b>	20 %	NA	50 %	100 %	<b>33 %</b>
<b>Somme</b>	50 %	80 %	NA	NA	<b>66 %</b>
<b>Aisne</b>	50 %	0 %	50 %	NA	<b>43 %</b>
<b>Oise</b>	0 %	40 %	100 %	NA	<b>36 %</b>
<b>Hauts-de-France</b>	<b>39 %</b>	<b>61 %</b>	<b>69 %</b>	<b>100 %</b>	<b>56 %</b>

NA : Non applicable

En découpant au niveau des arrondissements, le délai minimal était de 1 jour à Dunkerque et le délai maximal de  $15,5 \pm 7,8$  à Clermont. (**tableau 4, figure 3**).

**Tableau 4** : Délai moyen d'obtention d'un rendez-vous de consultation en vue d'une IVG en jours par arrondissement

	Nombre de communes	Population (2014)	Etablissements de santé	Médecins généralistes	Gynécologues libéraux	Sages-femmes	Total
<b>Château-Thierry</b>	118	73 188	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Laon</b>	278	165 489	3,5 ± 3,5 (N=2)	NA	NA	NA	3,5 ± 3,5 (N=2)
<b>Saint-Quentin</b>	126	130 918	6 (N=1)	NA	6 ± 7,1 (N=2)	NA	6 ± 5 (N=3)
<b>Soissons</b>	153	103 840	2 (N=1)	10 (N=1)	NA	NA	6 ± 5,6 (N=2)
<b>Vervins</b>	130	66 348	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Avesnes-sur-Helpe</b>	151	231 727	7,5 ± 2,1 (N=2)	4 (N=1)	12 (N=1)	NA	7,7 ± 3,5 (N=4)
<b>Cambrai</b>	116	163 065	3,5 ± 4,9 (N=2)	NA	NA	NA	3,5 ± 4,9 (N=2)
<b>Douai</b>	64	246 595	10 (N=1)	NA	NA	0,5 ± 0,7 (N=2)	3,6 ± 5,5 (N=3)
<b>Dunkerque</b>	111	378 499	1 (N=1)	NA	NA	NA	1 (N=1)
<b>Lille</b>	124	1 232 513	3,6 ± 3,2 (N=5)	4,2 ± 6,1 (N=11)	2,7 ± 2,9 (N=3)	NA	3,8 ± 4,9 (N=19)
<b>Valenciennes</b>	82	351 073	13,5 ± 13,4 (N=2)	NA	1 ± 1 (N=3)	NA	6 ± 9,6 (N=5)
<b>Beauvais</b>	255	226 463	10 (N=1)	NA	NA	NA	10 (N=1)
<b>Clermont</b>	146	130 239	10 (N=1)	21 (N=1)	NA	NA	15,5 ± 7,8 (N=2)
<b>Compiègne</b>	156	181 578	6 (N=1)	4 (N=1)	NA	NA	5 ± 1,4 (N=2)
<b>Senlis</b>	133	280 400	7 (N=1)	7,7 ± 4,0 (N=3)	0 ± 0 (N=2)	NA	5 ± 4,6 (N=6)
<b>Arras</b>	369	264 042	12 (N=1)	NA	NA	NA	12 (N=1)
<b>Béthune</b>	100	286 219	6 (N=1)	NA	NA	NA	6 (N=1)
<b>Boulogne-sur-Mer</b>	75	161 401	6 (N=1)	NA	NA	NA	6 (N=1)
<b>Montreuil</b>	164	112 545	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Saint-Omer</b>	114	165 690	11 (N=1)	NA	NA	NA	11 (N=1)
<b>Calais</b>	28	122 456	2 (N=1)	NA	7,5 ± 9,2 (N=2)	NA	5,7 ± 7,2 (N=3)
<b>Lens</b>	43	360 236	7 (N=1)	NA	NA	1 (N=1)	7 (N=1)
<b>Abbeville</b>	200	133 630	9 (N=1)	NA	NA	NA	9 (N=1)
<b>Amiens</b>	281	300 837	7 ± 7,1 (N=2)	NA	NA	NA	7 ± 7,1 (N=2)
<b>Montdidier</b>	132	56 808	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Péronne</b>	169	80 357	3 (N=1)	NA	NA	NA	3 (N=1)

D'après Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2570128?sommaire=2570158> ; NA : Non applicable



**Figure 3 :** Carte des délais d'obtention d'un rendez-vous de consultation en vue d'une IVG par arrondissement

#### Nombre d'appels nécessaires pour obtenir un rendez-vous

Le nombre d'appels moyens avant d'obtenir le secrétariat était de  $1,25 \pm 0,53$  :  $1,19 \pm 0,48$  pour les établissements de santé,  $1,17 \pm 0,08$  chez les médecins généralistes,  $1,38 \pm 0,65$  chez les gynécologues libéraux et  $1,66 \pm 1,15$  chez les sages-femmes libérales.

## DISCUSSION

### Résultats principaux

Dans notre étude, la moyenne du délai d'obtention d'un premier rendez-vous de consultation en vue d'une IVG en établissement de santé et chez praticiens libéraux en Hauts-de-France a été mesurée à  $5,25 \pm 5,20$  jours. Ce délai moyen est proche du seuil de 5 jours recommandé par la HAS (7).

Le délai moyen était le plus faible pour les 3 sages-femmes libérales ( $0,67 \pm 0,58$  jours) et le plus élevé pour les établissements de santé ( $6,32 \pm 4,72$  jours). La plupart des contacts ont eu lieu le jour de l'appel (1,25 appels en moyenne).

Cependant, on peut noter une grande dispersion dans les données recueillies. Ainsi, si le délai moyen est estimé à 5,25 jours et peut sembler acceptable, seulement 56 % des établissements de santé et des praticiens libéraux respectent le délai recommandé par la HAS, et 24 % ont des délais d'obtention d'un rendez-vous de consultation supérieur à 10 jours, pour un maximum à 23 jours. Le délai était également variable selon les départements (33 % sous le délai de 5 jours dans le Pas-de-Calais contre 66-56 % dans le Nord et la Somme). Parmi les 26 arrondissements de la région, seulement 8 offraient la possibilité de bénéficier d'un délai moyen inférieur à 5 jours.

### Comparaison à la littérature

Notre délai est comparable à celui retrouvé dans l'étude menée en 2016 dans les centres IVG du Pays de la Loire (8), et à celui qui a été recueilli par l'ARS Picardie en 2016 (**Annexe 3**).

Il est plus faible que celui retrouvé dans une enquête menée par le mouvement français pour le planning familial en Seine-Saint-Denis en 2014, qui trouve un délai entre une et deux semaines (11).

Dans une étude menée en 1995 aux Etats-Unis, 50 % des structures réalisant des IVG déclaraient un délai de moins de 4 jours entre le premier contact téléphonique et la réalisation de l'IVG. Seules 17 % des cliniques spécialisées dans les avortements déclarent un délai supérieur à 7 jours, contre 43 % des cliniques non spécialisées dans les avortements, et 35 % chez les médecins libéraux (10).



### **Forces et limites**

Il s'agit du premier travail estimant le délai d'obtention d'un rendez-vous de consultation en vue d'une IVG qui comprend à la fois les établissements de santé et les praticiens libéraux en Hauts-de-France. Nous avons contacté tous les centres de manière exhaustive, en nous basant sur la liste fournie par l'ARS Hauts-de-France.

Par ailleurs, il s'agit d'une étude prospective avec les secrétariats comme interlocuteurs lors des appels, ce qui limite le biais de mesure.

L'ordre des appels et leur jour d'appel ont été tirés au hasard, afin d'éviter de favoriser un département ou un type de praticiens pratiquant l'IVG.

Enfin, malgré la période défavorable choisie pour réaliser les appels, le délai moyen obtenu au cours de notre étude est proche du délai recommandé par la HAS et de la maigre littérature sur le sujet.

Notre travail comporte des limites. Nous avons eu 25 % d'exclusion lors des appels, ce qui limite la validité de nos résultats. Le fait de se présenter comme une interne réalisant sa thèse a pu induire un biais de mesure en faveur d'un délai plus faible. Afin de limiter ce biais, l'auteur aurait pu se présenter comme patiente, mais cela soulevait des problèmes déontologiques. Cette double approche a été réalisée par le mouvement français pour le planning familial de Seine-Saint-Denis et trouve des délais plus long lorsque l'enquête est réalisée en se présentant comme une patiente (11).

Certaines barrières n'ont pas pu être explorées, comme par exemple celle de la langue (l'auteur ayant pour langue maternelle le français), alors que le planning familial recense la barrière de la langue comme frein à l'accès à l'IVG (12).

Le choix de la période d'appels téléphoniques est toujours discutable, notamment avec la fluctuation d'activité au fil de l'année ; nous avons opté pour une semaine associant vacances et week-end prolongé, afin d'être dans une situation volontairement défavorable. Ce choix montre que le délai reste proche de 5 jours aux « mauvais » moments du planning ; il peut néanmoins fausser le résultat en allongeant artificiellement le délai. Afin de limiter cette erreur de mesure, l'étude mériterait d'être reproduite à différentes périodes de l'année.

Nous pouvons remarquer que le délai d'obtention d'un premier rendez-vous en vue d'une IVG est plus faible chez les sages-femmes libérales qu'en établissement de santé et chez les autres praticiens libéraux. Cependant l'effectif de sages-femmes

libérales est faible dans notre étude, puisqu'il n'est que de 3 et le droit de pratiquer des IVG pour les sages-femmes est récent.

Les résultats auraient pu être couplés à des données socio-économiques (par exemple le score EDI (13)) ; néanmoins, ces scores sont construits à une échelle infracommunale, alors que l'offre en termes d'IVG se situe au niveau des arrondissements.

La part des femmes entre 15 et 17 ans ayant recours à l'IVG est plus élevée en Hauts-de-France (9,6 IVG pour 1000 femmes) qu'en France métropolitaine (7,6 IVG pour 1000 femmes) (6). De même, les femmes ayant eu recours à l'IVG sont moins souvent en emploi que l'ensemble des femmes (14) ; or le taux de chômage des 15-24 ans était de 31,8 % en Hauts-De-France en 2014 contre 23,4 % en France métropolitaine (15). L'extrapolabilité sur l'ensemble du territoire français est donc limitée.

### **Perspectives**

Afin de compléter ce travail, l'étude mériterait d'être reproduite à différentes périodes de l'année, et dans d'autres régions. D'autres situations pourraient être testées : appel en situation « urgente », appel d'une patiente non francophone, etc.

Cette étude nous a permis de cibler les arrondissements de Montreuil, Montdidier, Vervins et Château-Thierry pour lesquels nous ne disposons pas de données concernant les délais de rendez-vous en vue d'une IVG. Plus largement, les arrondissements du Littoral à l'exception de Dunkerque sont distants d'une offre de rendez-vous de consultation en vue d'une IVG de moins de 5 jours. Il serait intéressant d'y promouvoir l'accès à l'IVG.

Il pourrait être également intéressant de créer un outil à destination des patientes, qui prendrait en compte le délai d'obtention d'un rendez-vous de consultation avec la distance entre leur lieu de vie et les structures pratiquant des IVG. Nos résultats seront communiqués à l'ARS dans ce sens.

## CONCLUSION

Dans la région des Hauts-de-France, le délai moyen d'obtention d'un rendez-vous pour une demande d'IVG était de  $5,25 \pm 5,20$  jours, en prenant l'hypothèse d'une semaine défavorable (vacances et week-end prolongé). Ce délai est proche du seuil de 5 jours recommandé par la HAS, respecté par 56 % des établissements et professionnels libéraux.

Des efforts supplémentaires restent nécessaires pour abaisser le délai de ces rendez-vous ; une piste pourrait venir de l'essor des sages-femmes libérales, qui ont dans notre étude, les délais les plus courts.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ministère des Solidarités et de la Santé. IVG : un droit garanti par la loi. [cited 2017 Jun 18]. Available from: <http://ivg.social-sante.gouv.fr/ivg-un-droit-garanti-par-la-loi.html>
2. Code de la santé publique - Article L2212-2. Code de la santé publique.
3. Gaudu S, Crost M, Esterle L. Results of a 4-year study on 15,447 medical abortions provided by privately practicing general practitioners and gynecologists in France. *Contraception*. 2013 Jan;87(1):45–50.
4. Kahn JG, Becker BJ, MacIsaac L, Amory JK, Neuhaus J, Olkin I, et al. The efficacy of medical abortion: a meta-analysis. *Contraception*. 2000 Jan 1;61(1):29–40.
5. WHO. Comparative effectiveness, safety and acceptability of medical abortion at home and in a clinic: a systematic review [Internet]. [cited 2017 Aug 18]. Available from: <http://www.who.int/bulletin/volumes/89/5/10-084046/en/>
6. DREES. Les interruptions volontaires de grossesse en 2015. [Internet]. [cited 2016 Dec 5]. Available from: <http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er968.pdf>
7. Haute autorité de santé. IVG : méthode médicamenteuse - Recommandations. [cited 2016 Dec 13]. Available from: [http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2011-04/ivg\\_methode\\_medicamenteuse\\_-\\_argumentaire\\_-\\_mel\\_2011-04-28\\_11-39-33\\_198.pdf](http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2011-04/ivg_methode_medicamenteuse_-_argumentaire_-_mel_2011-04-28_11-39-33_198.pdf)
8. Branger B, David P, Bonnet B, Coutin A-S, Collin R, 1 L professionnels des centres d'IVG du réseau de périnatalité des P de la L. Enquête de satisfaction de 319 femmes ayant eu recours aux centres d'IVG dans les Pays de la Loire. *Journal de Gynécologie Obstétrique et Biologie de la Reproduction*. 2016;45(8):955-962.
9. Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Rapport relatif à l'accès à l'IVG. Volet 2 : accès à l'IVG dans les territoires. [cited 2016 Dec 30]. Available from: [http://www.avortementancic.net/IMG/pdf/rapport\\_ivg\\_volet2\\_v10.pdf](http://www.avortementancic.net/IMG/pdf/rapport_ivg_volet2_v10.pdf)
10. Guttmacher Institute. Factors Hindering Access to Abortion Services. [cited 2017 Aug 24]. Available from: <https://www.guttmacher.org/journals/psrh/1995/03/factors-hindering-access-abortion-services>
11. Mouvement français pour le planning familial Seine Saint Denis. Accès à l'IVG dans les 8 cliniques et les 6 hôpitaux de Seine Saint-Denis : enquête réalisée par le MFPPF93 en mars 2014. [cited 2017 Aug 18]. Available from: <http://www.coordination-nationale.org/regions/Ile%20de%20France/Saint%20Denis/Enquete%20IVG%202014%20avec%20tableaux%20avec%20toutes%20les%20annexes%20-%20202.pdf>
12. Gaudry D. Femmes migrantes, IVG et dysfonctionnements dans le système de soins français. 2016. [cited 2017 Jul 27]. Available from: <https://www.planning->

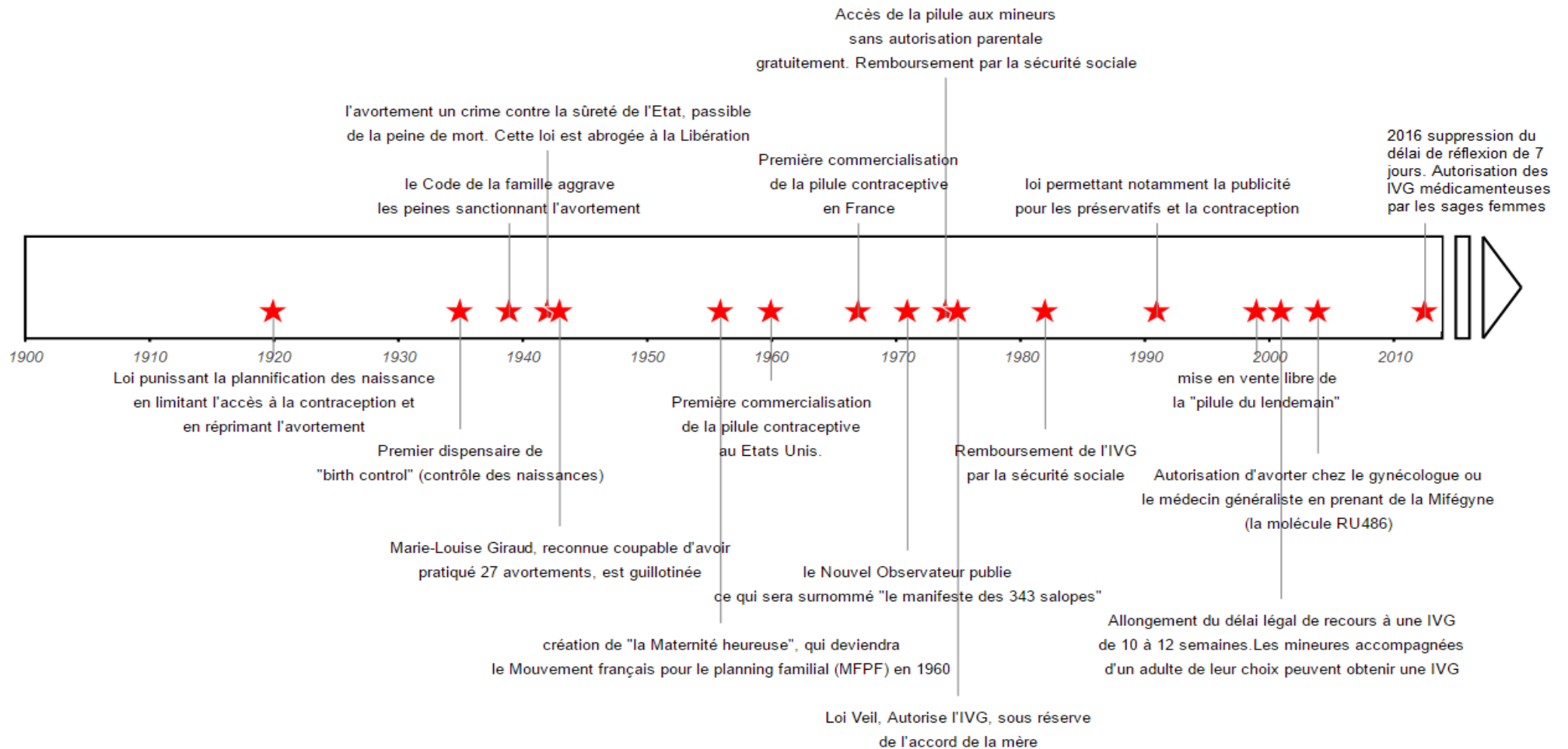
familial.org/sites/internet/files/poster\_fiapac\_planning\_2016.pdf

13. Pornet C, Delpierre C, Dejardin O, Grosclaude P, Launay L, Guittet L, et al. Construction of an adaptable European transnational ecological deprivation index: the French version. *J Epidemiol Community Health*. 2012 Nov;66(11):982–9.
14. Vilain A. Les femmes ayant recours à l'IVG : diversité des profils des femmes et des modalités de prise en charge. *Revue française des affaires sociales*. 2011;1:116-147. [cited 2017 Aug 24]. Available from: <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2011-1-page-116.htm>
15. Bonjour V, Bruniaux V, Insee. Le Nord-Pas-de-Calais-Picardie : la région la plus touchée par le chômage. 2016. [cited 2017 Aug 24]. Available from: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1895156>

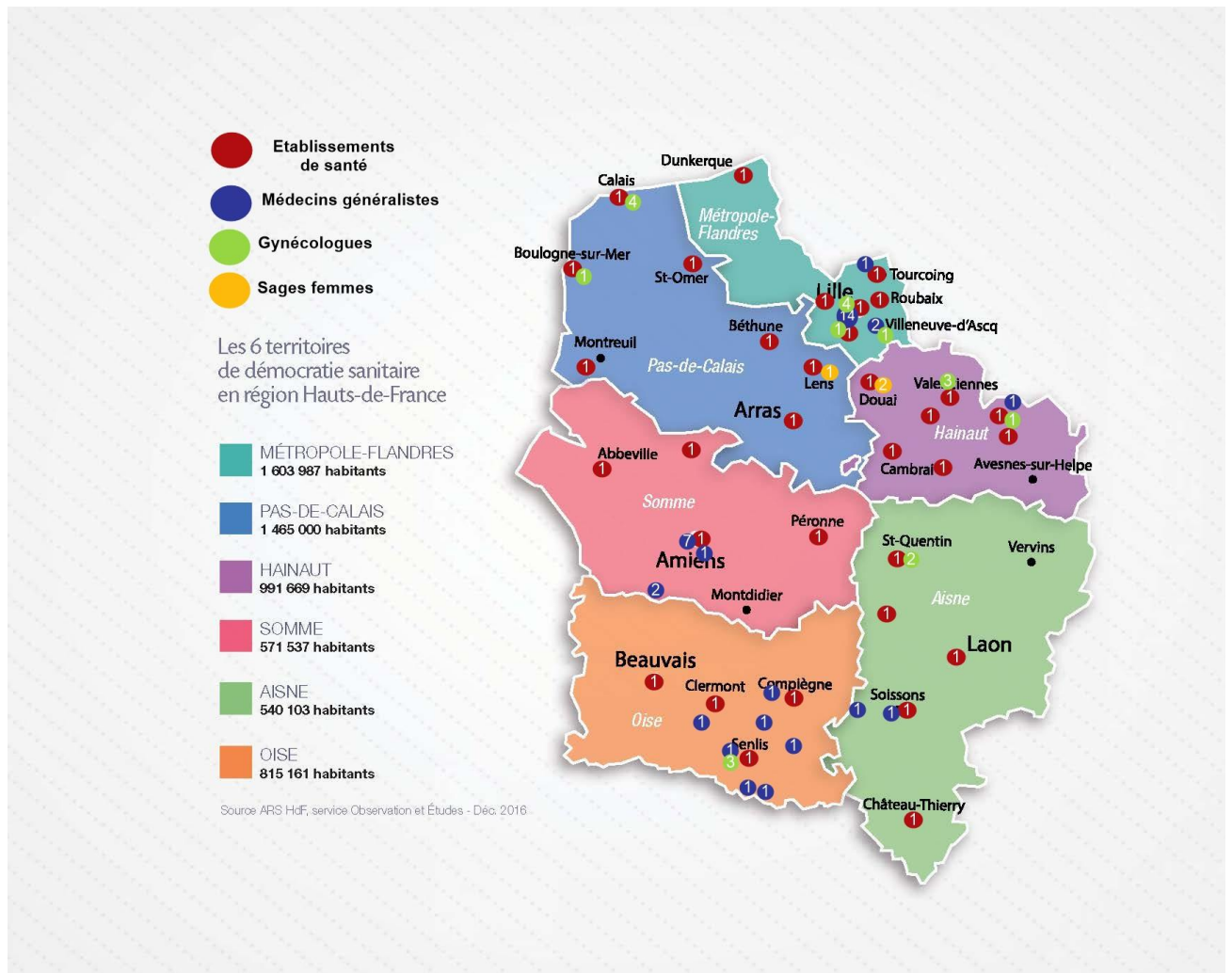
# ANNEXES

## Annexe 1 : Chronologie de l'interruption volontaire de grossesse (1)

Créée sur : [http://chrono-frise.fr/gener\\_frise/10056/Frise-chrono-des-meca-des-contraception](http://chrono-frise.fr/gener_frise/10056/Frise-chrono-des-meca-des-contraception)



## Annexe 2 : Carte des établissements de santé et des praticiens réalisant des IVG en Hauts-de-France.



### Annexe 3 : Etude réalisée par l'ARS en Picardie (d'après un document interne)

Délais d'obtention du 1er rendez vous selon une enquête déclarative menée par l'ARS en 2016

	Délai
Somme	5 jours pour 2 ES, 7 jours pour 1 ES et de 5 à 15 jours pour 1 ES
Oise	Moins de 7 jours pour 2 ES, moins de 4 jours pour 1 ES, donnée manquante pour 1 ES
Ainse	Le jour même pour 1 ES, moins de 2 jours pour 1 ES, moins de 5 jours pour 2 ES, 7 jours pour 1 ES

ES= Etablissement de santé



**AUTEUR : Nom : Quandalle**

**Prénom : Charlotte**

**Date de soutenance : 27/09/2017**

**Titre de la thèse : Évaluation du délai d'obtention d'un premier rendez-vous pour une interruption volontaire de grossesse dans les Hauts-de-France.**

**Thèse - Médecine - Lille 2017**

**Cadre de classement : DES de Médecine Générale**

**Mots-clés : Induced abortion, Health Services Accessibility, France**

**Résumé :**

**Introduction :** Le délai d'obtention d'un premier rendez-vous de consultation en vue d'une interruption volontaire de grossesse (IVG) est crucial dans l'accessibilité des femmes à l'IVG. La HAS recommande qu'il soit inférieur à 5 jours. Cependant celui-ci est difficilement mesurable.

**Matériel et méthodes :** Nous avons mené une enquête téléphonique auprès des établissements de santé, plannings familiaux et praticiens conventionnés pratiquant des IVG dans les Hauts-de-France, pour déterminer le prochain créneau de rendez-vous disponible pour une femme souhaitant réaliser la première consultation en vue d'une IVG. Les appels se sont déroulés du 10 au 14 avril 2017. Des moyennes ont été réalisées avec écart-type pour le délai moyen de rendez-vous en Hauts-de-France.

**Résultats :** Nous avons contactés 93 établissements de santé et praticiens libéraux et 70 ont été retenus pour l'analyse finale des données. La moyenne du délai entre le premier appel et la première consultation en vue d'une IVG pour les établissements de santé et les praticiens libéraux a été mesurée à  $5,25 \pm 5,20$  jours. Le taux d'établissements de santé et de praticiens libéraux respectant un délai inférieur à 5 jours était de 56 % dans les Hauts-de-France.

**Conclusion :** Notre étude montre un délai moyen d'obtention d'un rendez-vous pour une demande d'IVG proche du seuil de 5 jours recommandé par la HAS. Une piste pour abaisser ce délai de rendez-vous pourrait venir de l'essor des sages-femmes libérales.

**Composition du Jury :**

**Président :** Monsieur le Professeur Damien Subtil

**Assesseurs :** Monsieur le Professeur Christophe Berkhout

Madame le Docteur Sophie Gautier

**Directeur de thèse :** Monsieur le Docteur Michaël Rochoy